

Belloubet applique les conseils de l'Observatoire des Prisons dont le blog est... Médiapart !

écrit par Joël | 10 mars 2019



L'Observatoire des Prisons (OIP) s'obstine à raisonner comme les Gauchistes des années 70 ...

Reprenez la politique carcérale de Belloubet et lisez ça :

La section française de l'Observatoire international des prisons (OIP-SF) est une association loi 1901 qui agit pour le respect des droits de l'homme en milieu carcéral et pour un moindre recours à l'emprisonnement:

La section française de l'Observatoire international des prisons (OIP-SF) est une association loi 1901 qui agit pour le respect des droits de l'homme en milieu carcéral et pour un moindre recours à l'emprisonnement.

Créée en 1996, l'OIP-SF fait connaître l'état des conditions de détention en France, défend les droits et la dignité des prisonniers et contribue au débat public par un travail rigoureux d'éclairage et d'analyse des politiques pénales et pénitentiaires, au cœur des problématiques de notre société.

Elle dispose du statut consultatif auprès des Nations unies.

Nos missions

- **Observer les conditions de détention** dans les prisons françaises, par un travail d'enquête approfondi, réalisé avec l'aide de correspondants intra-muros.
- **Faire connaître l'état des prisons et la situation des personnes détenues** tant à l'égard de l'opinion publique qu'aux professionnels de la justice et des pouvoirs publics. L'association dispose pour cela d'outils : son **rapport sur les conditions de détention**, sa revue **Dedans-Dehors**, son **blog Médiapart**, sa **présence sur les réseaux sociaux**.
- **Informers les personnes détenues et leurs proches de leurs droits** et soutenir leurs démarches pour les faire valoir. En 2017, l'OIP-SF a ainsi traité **4 400 sollicitations**. L'association publie et diffuse également un **Guide du prisonnier**.
- **Faire respecter les droits fondamentaux en prison** par des actions en justice et un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. **Faire avancer la loi** par l'adoption de dispositions, règlements et autres mesures propres à garantir la défense de la dignité des personnes détenues et le respect de leurs droits.
- **Défendre un recours limité à l'incarcération**, en plaidant pour la révision de la durée des peines, la **dépénalisation de certains délits** et la **promotion des alternatives à l'incarcération**.

Les principes qui guident notre action

- **Indépendance** : l'OIP-SF refuse tout financement direct du ministère de la Justice.
Les méthodes d'enquête de l'association ne reposent pas

sur des visites de prison dépendantes d'accréditations de l'administration pénitentiaire mais sur des contacts quotidiens avec les détenus, leurs proches et les intervenants en détention, ainsi que sur un important travail de recherche et de documentation.

- **Crédibilité** : avant de rendre publique une information, l'OIP vérifie les faits à travers un croisement rigoureux de différentes sources.
- **Confidentialité** : l'OIP protège ses sources afin qu'elles ne puissent pas être identifiées et mises en danger.

Organisation

L'OIP-SF est une association loi 1901 qui compte un peu plus de 400 adhérents.

L'Assemblée générale qui les réunit chaque année, élit en son sein un Conseil d'administration. Ce dernier assure une mission d'orientation et garantit l'effectivité des axes stratégiques du projet associatif. Il est composé de 15 membres et est actuellement présidé par l'avocate Delphine Boesel depuis avril 2015. Le Secrétariat national, quant à lui, assure la mise en œuvre des actions de l'association. Il compte 12 permanents salariés épaulés par des volontaires en service civique et des bénévoles. Il est organisé en différents pôles :

- **Le pôle Enquêtes** est en charge des missions d'observation, ainsi que de la réponse aux sollicitations des personnes détenues sur leurs droits. Au travers d'un recueil de témoignages, croisé par des enquêtes de terrain et l'examen de divers rapports et données, l'association est en capacité de décrire de façon documentée la situation des prisons.
- **Le pôle Information & Publications** est en charge de relayer les informations ainsi produites auprès des

médias ainsi qu'à travers la revue trimestrielle de l'association, Dedans-Dehors, son site Internet, son blog sur Mediapart, et sur les réseaux sociaux. Le pôle coordonne également l'ensemble des publications de l'association (revue, guides, essais, etc.).

- **Le pôle Recherche & plaidoyer** mène un travail d'**analyse des politiques pénales et pénitentiaires et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics**. L'OIP-SF se base sur les constats issus de son travail d'observation mais aussi sur les enseignements de la recherche, sur les retours d'expériences menées en France et à l'étranger et sur les recommandations des instances internationales.
- **Le pôle Contentieux** coordonne l'ensemble des **actions en justice** menées par l'association, qui visent à faire avancer les droits des personnes détenues et à accroître le contrôle du juge sur l'action de l'administration pénitentiaire.
- **Un pôle Vie associative** coordonne et anime les relations avec les adhérents, les abonnés et les donateurs.
- Enfin, **un pôle Administratif et financier** s'occupe de la gestion financière et administrative de l'association.

<https://oip.org/qui-sommes-nous/presentation-de-loip/>

Étrange similitude, non ?

Mission : Observer les conditions de détention dans les prisons françaises, par un travail d'enquête approfondi, réalisé avec l'aide de correspondants intra-muros.

Faire connaître l'état des prisons et la situation des personnes détenues tant à l'égard de l'opinion publique qu'aux professionnels de la justice et des pouvoirs publics.

L'association dispose pour cela d'outils : son rapport sur les conditions de détention, sa revue Dedans-Dehors, son blog Médiapart, sa présence sur les réseaux sociaux.

Tiens, tiens ! Médiapart, ça ne vous dit rien ?

Donc Belloubet ne peut pas ne pas savoir qu'il y a des correspondants au sein-même de l'organisation pénitentiaire.

Indépendance : l'OIP-SF refuse tout financement direct du ministère de la Justice.

Mais indirect, ça passe à fond :

<https://oip.org/aidez-loip-a-equilibrer-son-budget-et-assurer-son-avenir/>

Note d'Antiislam

La Gauche multiculturaliste française devra bien endosser ses contradictions.

De telles associations, comme l'OIP, oeuvrant pour le bien-être en prison, pouvaient se comprendre dans les années 70 où l'on assistait, globalement, à une pacification de la société française.

Mais la Gauche a voulu le multiculturalisme.

Et qui dit multiculturalisme dit explosion de la violence dans les sociétés.

Et c'est bien ce qui est advenu avec une multiplication des crimes et délits corrélée à la montée de l'immigration chez nous.

Il est totalement impossible, donc, en 2019 de continuer à tenir le discours des années 70.

La violence musulmane sur son sol, en particulier, constitue une nouveauté pour la France.

La police est appelée à devenir beaucoup plus violente ...

La justice est appelée à devenir beaucoup plus répressive ...

La Gauche de 2019 ne peut avoir le beurre et l'argent du

beurre.

Ou elle veut une société pacifiée et elle doit oeuvrer à son homogénéité ...

Ou elle veut une société multiculturelle, diverse comme elle dit, à l'américaine, et elle devra bien accepter, à terme, le degré de violence de la police et de la justice de la société américaine ...